

DECRET D/2019/.....¹⁵⁵...../ PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'AGENCE GUINEENNE D'ELECTRIFICATION RURALE (AGER)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

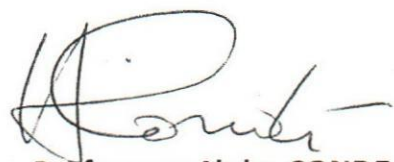
- VU la Constitution ;
- VU la loi L/2001/028/AN du 31 décembre 2001, portant Statut Général des Fonctionnaires ;
- VU le Décret D/2018/067/PRG/SGG du 21 Mai 2018, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- VU le Décret D/2018/072/PRG/SGG du 25 Mai 2018, portant Structure du Gouvernement ;
- VU le Décret D/2018/073/PRG/SGG du 25 Mai 2018, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu - Le Décret D/2018/170/PRG/SGG du 16 août 2018, portant attributions et Organisation du Ministère de l'Energie ;
- VU les Décrets D/2017/099/PRG/SGG du 09 mai 2017, portant Attributions, Organisation et Fonctionnement de l'Agence Guinéenne d'électrification Rurale (AGER).

DECRETE

Article premier : Monsieur Mamadou Baro Keita, Ingénieur Electrotechnicien à la Retraite, est nommé Président du Conseil d'Administration (CA) de l'Agence Guinéenne d'Electrification Rurale (AGER).

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 27 MAI 2019


Professeur Alpha CONDE